ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

RÉDIGER UN BAIL D'HABITATION

MAÎTRISER LE FORMALISME POUR UNE BONNE RELATION CLIENT

DURÉE : 7h

PUBLIC : Négociateur, gestionnaire, assistant administratif, porteurs de cartes professionnelles T et G et titulaires d'attestation d'habilitation.

PREREQUIS : Aucun

FORMAT : Distanciel ou présentiel

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en application concrètes

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Emargement distanciel
- Questions orales ou écrites (QCM, Quiz…)
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

TARIF: 470 € nets

INSCRIPTION : fpc@groupe-espi.fr

OBJECTIFS

- Être en capacité de conseiller le bailleur et commercialiser un logement en location à l'année, en location vide ou meublée.
- Savoir expliquer les termes du bail d'habitation au mandataire.

CONTENU DE LA FORMATION

1. **Le bail d'habitation nu ou vide**
   - Les mentions obligatoires :
     - L'identification des parties
     - La désignation de l'immeuble
     - La détermination du loyer
     - La détermination des charges
     - L'occupation préalable du logement
     - La détermination des horaires de location
     - La mention de performance énergétique
     - La clause résolutoire
   - Les clauses supplétives de volonté : un point de vigilance à maîtriser
     - La détermination du dépôt de garantie
     - La clause de solidarité

2. **Les baux particuliers : en connaître et maîtriser les spécificités**
   - Le bail unique
   - Les baux multiples
   - Le bail d'habitation meublé
   - Le bail mobilité

3. **Les annexes au bail : des documents à connaître**
   - La notice d'information des droits du locataire
   - La grille de vétusté
   - Le décret 87-712 du 26 août 1987 sur les réparations locatives
   - L'extrait du règlement de copropriété
   - Les diagnostics immobiliers

4. **Le cautionnement**
   - La caution personne physique
   - La caution bancaire
   - La garantie VISALE

Tous nos modules en Gestion locative permettent de savoir mener une analyse juridique du besoin pour construire sa pratique clientèle, de la réinterroger et de la conforter.
Nos modules permettent de sécuriser les professionnels dans leur pratique opérationnelle de sorte qu'ils répondent à leur obligation de conseil client.

Découvrez aussi :

- Fiabiliser les mandats de location et gestion : *sécuriser sa pratique*
- Déterminer le loyer dans le bail d'habitation : *principes et bonnes pratiques*
- L'état des lieux et ses conséquences : *faire face à toutes les situations*
- L'indexation et l'augmentation du loyer dans le bail d'habitation : *conseiller les parties*
- La fin du bail : *les modalités d'une séparation sereine*
- La clôture du compte locatif : *éviter les litiges*